

Mme Emmanuelle VERGNOL
Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Didier PRAT

Mail : d.prat@inao.gouv.fr

N/Réf. : 25 – EV/DP/NF – 200

Madame la Présidente
Communauté de Communes Entre Dore et Allier
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

Aurillac, le 13 mars 2025

**Objet : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant programme local d'Habitat (PLUi-H)**

Madame La Présidente,

Vous avez consulté l'INAO par courrier du 19 décembre 2024 dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUi-H de votre territoire.

Les communes d'Entre Dore et Allier sont incluses pour tout ou partie (voir détail en pièce jointe) dans :

- l'aire géographique de production du lait, de transformation et d'affinage des Appellations d'Origine Protégées (A.O.P.) fromagère "Bleu d'Auvergne" et "Fourme d'Ambert",
- l'aire géographique d'affinage de l'AOP fromagère "Saint Nectaire",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Jambon d'Auvergne", "Porc d'Auvergne", "Puy de Dôme", "Saucisson sec d'Auvergne / Saucisse sèche d'Auvergne", "Val de Loire", "Volailles d'Auvergne" et "Volailles du Forez".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,



Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 63

PJ : Tableau appartenance des communes à des produits sous SIQO

**Appartenance des communes de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier à des aires géographiques de produits
sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (S.I.Q.O.)**

	AOP			IGP						
	Bleu d'Auvergne: PL+ TR + AF	Fourme d'Ambert : PL + TR + AF	Saint Nectaire : AF	Jambon d'Auvergne	Porc d'Auvergne	Puy de Dôme	Saucisson d'Auvergne	Val de Loire	Volailles d'Auvergne	Volailles du Forez
Bort l'Etang	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Bulhon	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Crevant Laveine	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Culhat	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Joze			X	X	X	X	X	X	X	X
Lempty			X	X	X	X	X	X	X	X
Lezoux			X	X	X	X	X	X	X	X
Moissat			X	X	X	X	X	X	X	X
Orléat	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Peschadoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ravel			X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Jean d'Heurs	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Seychalles			X	X	X	X	X	X	X	X
Vinzelles	X		X	X	X	X	X	X	X	X

Légende : PL = production de lait ; TR = transformation ; AF = affinage

version du 26 Février 2025